



Communiqué de presse

Berchem, le 2 février 2019

L'épargnant pour la pension est enclin à la procrastination : en décembre, il verse pratiquement 3x plus dans les fonds d'épargne-pension que les autres mois.

- AXA Banque a recherché quelles étaient les tendances dans ses chiffres concernant l'épargne-pension en 2018. Fait notoire, en décembre, les épargnants versent presque trois fois plus que les autres mois.
- Les nouveaux épargnants et clients qui effectuent des versements manuels, surtout, attendent le mois de décembre pour verser de l'argent dans l'épargne-pension.
- « C'est dommage, car démarrer l'épargne-pension en janvier avec des versements mensuels peut rapporter un meilleur rendement », selon Xavier Gys, Head of Invest chez AXA Banque .



la somme versée
3x plus élevée
que durant les autres mois



1/5^e
des **nouveaux**
comptes
ouverts en 2018



45%
de la somme versée
manuellement par an
sans ordre permanent

Une récente analyse de « L'Echo » (publiée le 12/01/19) révèle que ce sont les versements dans un fonds d'épargne-pension du mois de décembre qui produisent le moins bon résultat. Mais les chiffres d'AXA Banque démontrent que décembre est de loin le mois le plus populaire parmi les épargnants pour la pension. En décembre 2018, le montant des versements sur les comptes d'épargne-pension ont quasiment triplé en comparaison avec les autres mois.

De nouveaux épargnants et des sommes plus importantes

L'analyse démontre d'une part qu'en décembre, le nombre d'ouvertures de comptes d'épargne-pension culmine : 18% ou environ un cinquième de tous les nouveaux comptes d'épargne-pension chez AXA Banque ont été ouverts en décembre. En janvier et en novembre, un nombre relativement important de clients ont démarré une épargne-pension : respectivement 13% et 10% du nombre de nouveaux comptes chaque année.

D'autre part, les comptes d'épargne-pension ont été considérablement alimentés en décembre, avec des versements nettement supérieurs, surtout par des clients qui épargnent pour leur pension sans ordre permanent. AXA Banque constate que ce groupe de clients a versé en décembre 9 fois plus que les autres mois



de l'année. Non moins de 45 % de la somme versée manuellement par an (sans ordre permanent) par des clients dans des fonds d'épargne-pension viennent grossir les comptes en décembre. Ce même mois, 2,5 fois de versements en plus que la moyenne ont également été enregistrés chez ces clients. Chez ceux qui ont effectué un ordre permanent, on ne note pas d'augmentation notable du nombre de versements ou du montant versé en décembre, parce qu'ils versent la même somme chaque mois.

« On remarque que de nombreux épargnants pour la pension ont attendu le mois de décembre pour ouvrir un compte d'épargne-pension ou pour verser la plus grosse partie de la somme. Ce sont surtout les clients qui choisissent d'effectuer des versements manuels qui versent soudainement des montants plus importants en décembre. L'association de ces deux éléments a eu pour effet d'augmenter considérablement le solde des comptes d'épargne-pension en un mois de temps », explique Xavier Gys, Head of Invest chez AXA Banque.

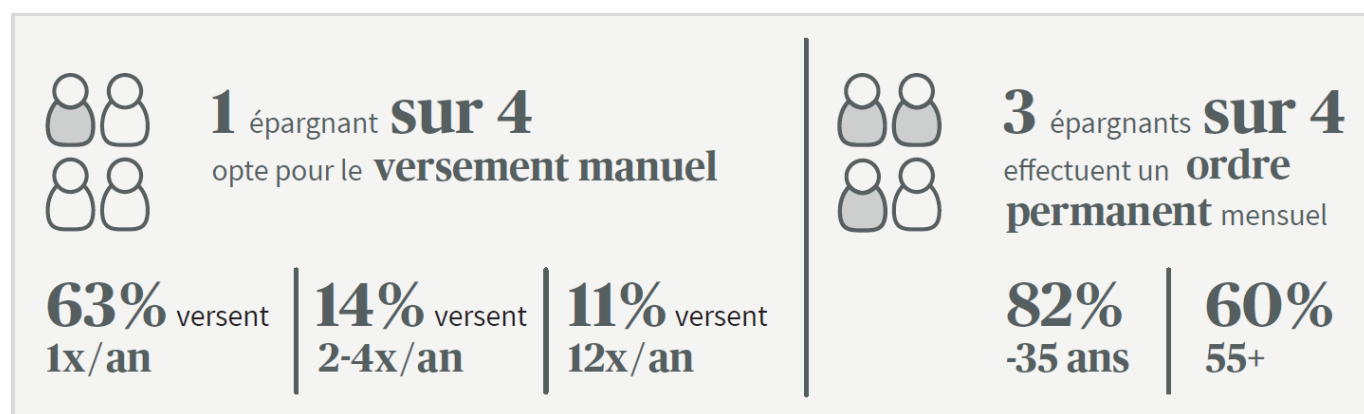
Procrastination?

Xavier Gys: « Je pense que la hausse notable en décembre s'explique par le fait qu'une grande partie des épargnants pour la pension ont tendance à la procrastination. Lorsque la fin de l'année approche, on leur rappelle qu'ils n'ont pas encore versé le montant maximum. Et davantage de clients démarrent une épargne-pension pour maximiser encore leur corbeille fiscale au dernier moment.

Un autre facteur peut avoir joué aussi, mais dans une moindre mesure : 2018 a été une moins bonne année pour les bourses. Il est possible que les clients qui ont choisi d'effectuer des versements manuels (au lieu d'un ordre permanent) les aient reportés sciemment afin de profiter du faible niveau d'achat à la fin de 2018. »

AXA Banque recommande à ses clients d'effectuer un ordre permanent mensuel pour leur épargne-pension, et de le démarrer en janvier. Xavier Gys : « N'attendez pas la fin de l'année pour commencer votre épargne-pension : si vous versez une petite somme chaque mois, vous répartirez le risque sur les différents mois. Si vous commencez en janvier, votre argent peut immédiatement commencer à produire du rendement potentiel et vous profitez pleinement de la force des intérêts composés. Facilitez-vous la vie en effectuant un ordre permanent. En plus, vous ne risquez pas d'oublier l'épargne-pension et de rater l'avantage fiscal. Ou de devoir soudainement verser la plus grosse partie de la somme en décembre, avec le risque que les bourses connaissent des pics juste à ce moment-là. »

La majorité paie mensuellement via un ordre permanent

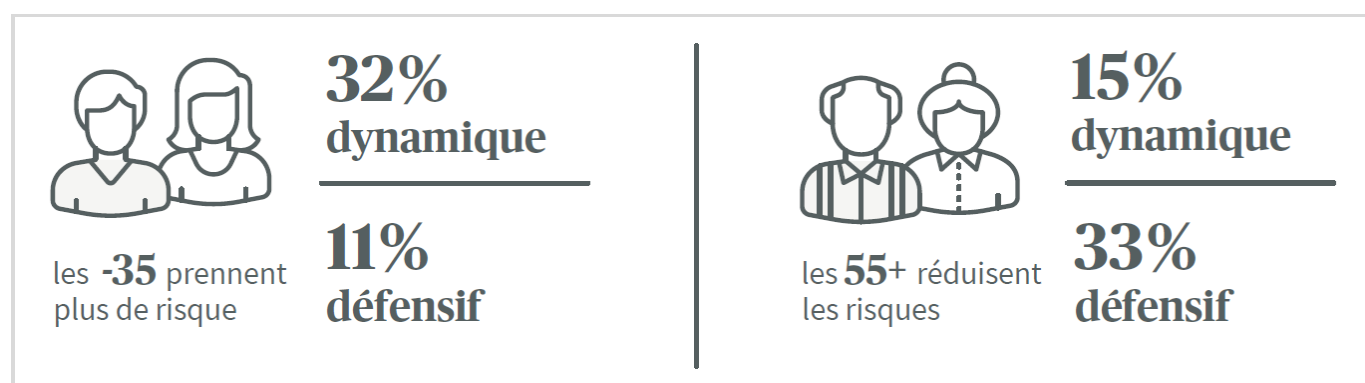


La plupart des épargnants pour la pension (76%) effectuent un ordre permanent. Les 24% qui restent paient manuellement une ou plusieurs fois durant l'année.

- Les clients qui donnent un ordre permanent optent le plus souvent pour des versements mensuels : 97% d'entre eux versent 12 fois par an.
- Les clients qui versent manuellement le font, soit une fois par an seulement (63%), soit de 2 à 4 fois (14%), soit 12 fois par an (11%).

Une différence est également notoire entre les différentes catégories d'âge : plus l'âge augmente, plus le pourcentage d'épargnants donnant un ordre permanent diminue. Alors que chez les -35 ans, 82% épargnent via un ordre permanent, chez les plus de 55 ans, ils ne sont que 60%.

L'âge peut jouer un rôle dans le choix du fonds



Une différence entre les âges est visible aussi pour ce qui concerne le profil de risque : plus les épargnants vieillissent, plus ils optent pour des fonds plus défensifs.

- Les clients plus jeunes optent plus souvent pour un fonds plus risqué : 1 jeune adulte sur 3 ayant démarré une épargne-pension en 2018 a choisi le fonds le plus dynamique, contre 15% chez les plus de 55 ans.
- Seulement 1 jeune adulte sur 10 ayant démarré une épargne-pension en 2018 a opté pour le fonds le plus défensif, contre 33% chez les plus de 55 ans.

« Si vous êtes jeune et avez devant vous un horizon de placement à long terme, vous pouvez essayer d'obtenir davantage de rendement via un fonds plus dynamique (adapté à votre profil de risque évidemment). Mais si vous approchez de la soixantaine et souhaitez utiliser votre épargne-pension pour compléter vos revenus au moment de la pension, votre horizon de placement se réduit », explique Xavier Gys. « Mieux vaut donc réduire progressivement le risque de vos placements et passer éventuellement à un fonds d'épargne-pension moins risqué. Nos chiffres révèlent que les clients suivent ce conseil. »

Épargner pour la pension chez AXA Banque

Les clients qui transfèrent leur épargne-pension d'une autre institution bancaire chez AXA Banque reçoivent 100 euros en cadeau.



hypothécaires, sixième place pour l'épargne. Avec environ 600 agences (réseau d'agents bancaires indépendants) et 850 collaborateurs, nous sommes au service de 800.000 clients en Belgique. AXA Banque est un acteur financier fort en Belgique, qui a remporté 2 Bank Awards en 2017 et 2018. AXA Banque est notée chez Standard&Poors A+/A-1 (outlook stable) et chez Moody's A2/P-1 (outlook negative). AXA Banque fait partie du Groupe AXA, un leader mondial de l'assurance et de la gestion d'actifs, avec 160.000 collaborateurs au service de 100 millions de clients dans 64 pays.

Lisa Pieters (lisa.pieters@axa.be// +32 491 96 95 16)
Wim Pauwels (wim.pauwels@axa.be// +32 479 65 17 12)

AVERTISSEMENT

Certaines déclarations figurant dans le présent communiqué peuvent contenir des prévisions qui portent notamment sur des événements futurs, des tendances, projets ou objectifs. Ces prévisions comportent, par nature, des risques et des incertitudes, identifiés ou non, et peuvent être affectées par de nombreux facteurs susceptibles de donner lieu à un écart significatif entre les résultats réels et ceux indiqués dans ces déclarations. Vous êtes invités à vous référer à la Partie 4 « Facteurs de risque et gestion des risques » du Document de référence du Groupe pour l'exercice clos au 31 décembre 2016 afin d'obtenir une description de certains facteurs, risques et incertitudes importants, susceptibles d'influer sur les activités d'AXA. AXA ne s'engage d'aucune façon à publier une mise à jour ou une révision de ces prévisions, ni à communiquer de nouvelles informations, événements futurs ou toute autre circonstance.